

TITRES-SERVICES ÉLECTRONIQUES : Comment enregistrer gratuitement des prestations ?



1. Ligne fixe de l'utilisateur

Vos travailleurs peuvent demander d'utiliser la ligne fixe de vos clients afin d'enregistrer leurs prestations via le 0800 355 30.



2. Application mobile

L'application mobile "JobTracker 2.0" permet à vos travailleurs d'enregistrer leurs prestations gratuitement.

Cette application est disponible gratuitement via l'Apple Store et Google play.



3. Téléphone portable

Votre travailleur dispose d'un abonnement téléphonique ? Dans la plupart des cas, celui-ci inclut gratuitement les appels vers les lignes fixes. Si c'est le cas, votre travailleur pourra appeler gratuitement le 02 547 54 97 pour enregistrer ses prestations.

Nous invitons vos travailleurs à vérifier leur formule d'abonnement auprès de leur opérateur téléphonique.